



BLOC PLACEBO

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon le règlement UE 453/2010 modifiant l'annexe II de la directive REACH 1907/2006/CE, Art 31
publié le 30/01/06 (journal officiel L396) et selon le règlement 1272/2008

1. IDENTIFICATION DU MELANGE ET DE LA SOCIETE

1.1. Identificateur du produit

Nom commercial : BLOC PLACEBO

1.2. Utilisations identifiées pertinentes du mélange et utilisations déconseillées

Usage : Produit biocide (TP 14), prêt à l'emploi – Appât sur bloc (RB).

1.3. Renseignement concernant le fournisseur de la fiche de données sécurité

Société : Hygiène et Dératisation d'Auvergne

Z.A. LA CHARME - 63200 MENETROL

Téléphone : 04.73 38 33 77

FAX : 04.73 33 10 58

@mail : hda.technique@orange.fr

1.4. Renseignements concernant le notifiant / fournisseur de la matière active

Sans objet

1.5. Numéros d'appel d'urgence

N° de tél : 01 40 05 48 48 Centre antipoison

Autre n° : 01 45 42 59 59 (Orfila : permet d'avoir accès au n° du centre antipoison le plus proche)

Site Internet : www.centres-antipoison.net

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification du mélange conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Non classé.

2.2. Éléments d'étiquetage conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Etiquetage non applicable.

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 Substances

Non applicable

3.2 Mélanges

Ce produit ne contient pas de composants dangereux. Le mélange ne contient aucune substance à mentionner selon les critères de la rubrique 3.2 de l'annexe II de REACH.

4. PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Après contact avec la peau

Non toxique.

Après contact avec les yeux

Non toxique.

Après inhalation

Aucune.

Après contact oral

Non toxique.



BLOC PLACEBO

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

**Selon le règlement UE 453/2010 modifiant l'annexe II de la directive REACH 1907/2006/CE, Art 31
publié le 30/01/06 (journal officiel L396) et selon le règlement 1272/2008**

4.2. Principaux symptômes et effets différés aigus

Aucun.

4.3. Indications des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Sans objet.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser de l'eau pulvérisée, du sable, des extincteurs à poudre ou à neige carbonique.

Moyens d'extinction inappropriés : Aucune

5.2. Dangers particuliers résultants de la substance ou du mélange

Pas d'informations complémentaires disponibles

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement spécifique de protection pour les pompiers :

Vêtements normaux de lutte contre l'incendie, c.-à-d. Feu (BS EN 469), gants (BS EN 659) et bottes (spécifications A29 et A30) en combinaison avec un appareil respiratoire autonome à air comprimé en circuit ouvert (BS EN 137).

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Bloquer les fuites s'il n'y a pas de danger. En l'absence de contre-indications, pulvériser de l'eau pour éviter la formation de poussière. Porter un équipement de protection individuelle (équipement de protection individuelle présenté à la section 8 de la fiche de données de sécurité) afin d'éviter toute contamination de la peau, des yeux et des vêtements. Ces indications s'appliquent à la fois au personnel de traitement et aux personnes impliquées dans les procédures d'urgence.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Lorsque des points d'appât sont placés à proximité de systèmes d'évacuation des eaux, s'assurer que l'appât n'entre pas en contact avec l'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir le produit répandu dans un récipient approprié. Le matériel contaminé doit être éliminé conformément au point 13.

6.4. Références à d'autres sections

D'autres informations sur la protection personnelle et l'élimination des produits sont données en sections 8 et 13.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conserver le produit dans son emballage d'origine. Ne pas utiliser à proximité de sources de chaleur, d'une flamme nue ou de surfaces chaudes.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage

Conserver le produit dans un endroit sec et frais. Maintenir le contenant bien fermé, en dehors de leur utilisation et à l'abri de toute exposition directe au soleil.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Information non disponible



BLOC PLACEBO

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon le règlement UE 453/2010 modifiant l'annexe II de la directive REACH 1907/2006/CE, Art 31
publié le 30/01/06 (journal officiel L396) et selon le règlement 1272/2008

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires.

8.2. Contrôles d'exposition*

PROTECTION DES MAINS

Non requis.

PROTECTION DES YEUX

Non requis.

PROTECTION DE LA PEAU

Non requise

PROTECTION RESPIRATOIRE

Non requis.

9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

9.1. Informations essentielles sur les propriétés physiques et chimiques

Aspect	Bloc	Limite basse d'explosivité	Sans objet
Couleur	Beige / jaune	Limite haute d'explosivité	Sans objet
Odeur	céréales	Pression de vapeur	Sans objet
Seuil odorant	Non disponible	Densité de vapeur	Sans objet
pH	Non disponible	Densité relative	Sans objet
Point de fusion /Point de congélation	Sans objet	Solubilité	Sans objet
Point d'ébullition	Sans objet	Coefficient de partage: n-octanol/eau	Sans objet
Intervalle d'ébullition	Sans objet	Température d'auto inflation	Sans objet
Point éclair	Sans objet	Température de décomposition	Sans objet
Taux d'évaporation	Sans objet	Viscosité	Sans objet
Inflammabilité (solide, gaz)	Sans objet	Propriétés explosives	Non explosif
Limite basse d'inflammabilité	Sans objet	Propriétés oxydantes	Non disponible
Limite haute d'inflammabilité	Sans objet		Sans objet

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires.

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1. Réactivité

Il n'y a aucun risque particulier de réaction avec d'autres substances dans les conditions normales d'utilisation.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées au point 7.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse n'est prévisible dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.4. Conditions à éviter

Aucune en particulier.

10.5. Matières incompatibles

Non applicable.

10.6. Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique dégage des vapeurs toxiques et irritantes (oxyde de carbone).



BLOC PLACEBO

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon le règlement UE 453/2010 modifiant l'annexe II de la directive REACH 1907/2006/CE, Art 31
publié le 30/01/06 (journal officiel L396) et selon le règlement 1272/2008

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Information sur une préparation à concentration équivalente

ACUTE TOXICITY

Toxicité aiguë par voie orale : Non classé.

Toxicité aiguë par voie cutanée : Non classé.

Toxicité aiguë par inhalation : Non classé

CORROSION / IRRITATION CUTANEE : Non classé.

DOMMAGES / IRRITATION GRAVE DES YEUX : Non classé.

SENSIBILISATION RESPIRATOIRE OU CUTANEE : Non classé.

MUTAGENICITE DES CELLULES GERMINALES : Non classé.

CANCERIGENE : Non classé.

TOXICITE REPRODUCTIVE : Non classé

STOT - SIMPLE EXPOSITION : Non classé

STOT - EXPOSITION REPETEE : Non classé

DANGER D'ASPIRATION : Non classé

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

La préparation n'est pas toxique pour l'environnement.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthode de traitement des déchets

Une fois le traitement terminé, éliminer l'appât sur place ou dans un circuit de collecte approprié. Jeter les déchets conformément à toutes les réglementations locales, régionales et nationales

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Classification : Non dangereux pour le transport terrestre (ADR), aérien (IATA) et maritime (IMDG).

Appellation Réglementaire : Aucune.

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Classification : Aucune

16. AUTRES INFORMATIONS

Toutes les indications contenues dans ce document sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, en accord avec la législation européenne et sont données de bonne foi.

L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lequel il est conçu. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de prendre les mesures nécessaires afin de respecter la législation locale et nationale.

Fiche de données de sécurité : Etablie le 21/08/2019

*En cas de mise à jour les paragraphes modifiés sont signalés par le signe : **